

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

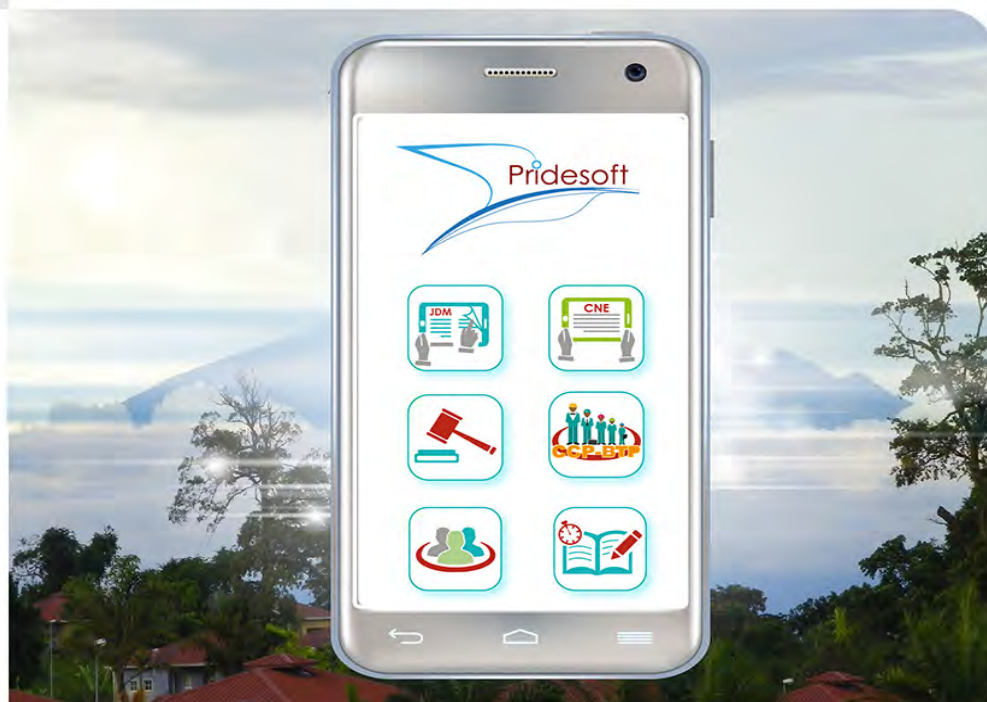
Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT

02

ADMINISTRATION

04

RURAL

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1725

17 Janvier 2019

17 January 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS
1	Reference 001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2019 Lire Titre/objet AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2019 DU 15 JANVIER 2019 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE L'ELABORATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES, RELATIVES A LA RENOVATION DU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL EMILE LEGER DE YAOUNDE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 07-02-2019
2	Reference 009/EPAB/CIPM/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 009/EPAB/CIPM/2018 DU 26 DECEMBRE 2018PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/EPAB/D/DAF/SMAP/CPIM/2018 POUR LA CONSTRUCTION DE L'ANNEXE DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE (EPAB) DE DIMAKO (PHASE I) EN DEUX (02) LOTS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIMAKO, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
3	Reference 01/C/CMTA/SG/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°01/C/CMTA/SG/2019 DU 14 JANVIER 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTATDE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002 : DAO/MINDEL/RCE/DHS/CMTA/CDPM/2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) DU 28 NOVEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
4	Reference 008/EPAB/CIPM/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 008/EPAB/CIPM/2018 DU 26 DECEMBRE 2018PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/EPAB/D/DAF/SMAP/CIPM/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ANNEXE DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE (EPAB) DE DIMAKO PHASE 1 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
5	Reference 001/DM/C-SG/NGO Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 001/DM/C-SG/NGO PORTANT ANNULATION DU DAO N°04/DAONO/RC/DMK/C-NGO/SG/CDPM/2018 DU 14 DÉCEMBRE 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE INTER R0129(CANADA)-MGBANGA-VERS POUPA(06KM) DANS LA COMMUNE DE NGORO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	0072-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0072-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N°03/CR/ADC/DG/DM/DG.M DU 01/11/2018
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

7	Reference	001/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°001/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002 : DAO/MINDDEL/RCE/DHS/CMTA/CDPM/2018 DU 28/11/2018 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

8	Reference	ADDITIF N° 1 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 20/12/2018POUR LA REFONTE DES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES SERVEUR, STOCKAGE ET SAUVEGARDE A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

9	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE DES ENTREPRISES N° 03/CR/ADC/DG/DG.M DU 01/11/2018POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REPARATION DES DEGRADATION SUR L'AIRE DE TRAFIC DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2019
DU 15 JANVIER 2019 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE L'ELABORATION
DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES, RELATIVES A
LA RENOVATION DU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES
CARDINAL PAUL EMILE LEGER DE YAOUNDE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans l'optique de disposer de l'ensemble des informations nécessaires à la rénovation du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER de Yaoundé, le Ministre des Affaires Sociales lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI).

Le but du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est de constituer une liste restreinte des Cabinets d'Etudes et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

2. Objet

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des Cabinets d'Etudes et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) spécialisés dans les domaines des études architecturales et techniques des bâtiments et travaux publics, topographiques, géotechniques, d'impact environnemental et social, d'aménagement numérique, des équipements et des installations diverses et devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur l'élaboration des études préalables à la rénovation du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER de Yaoundé.

3. Participation et origine

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des Cabinets d'Etudes et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) spécialisés dans les domaines des études architecturales et techniques des bâtiments et travaux publics, topographiques, géotechniques, d'impact environnemental et social, d'aménagement numérique, des équipements et des installations diverses, régulièrement immatriculés, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné. A cet effet, les Cabinets d'Etudes et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) intéressés par cet Avis d'Appel à manifestation d'Intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

4. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du MINAS pour l'exercice 2019.

5. Remises des offres

(07 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sous pli fermé à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics sis au 2ème étage, porte 24, de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Affaires Sociales au plus tard le 07 février 2019 à 13 heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2019
DU 15 JANVIER 2019 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE L'ELABORATION DES
ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES, RELATIVES A LA
RENOVATION DU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL
PAUL EMILE LEGER DE YAOUNDE».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier



Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, rédigées en français ou en anglais, produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire. La première enveloppe dite « enveloppe A » portera la mention « Pièces administratives ». Elle sera cachetée et comportera les pièces suivantes :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
Pour les consultants nationaux les pièces suivantes datant de moins de trois (03) mois, doivent être fournies	
A.1	Une lettre de motivation timbrée, datée et signée du Consultant
A.2	L'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance
A.3	L'attestation de non exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
A.4	La photocopie de la carte de contribuable en cours de validité
A.5	L'attestation de non redevance
A.6	La photocopie du registre de commerce
A.7	La photocopie de l'attestation de localisation et du plan de localisation
A.8	L'attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B.1	Références du Cabinet d'Etudes et/ou du Bureau d'Etudes Techniques (BET) : le candidat présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis au cours des quinze (15) dernières années. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants : - le nom du Maître d'Ouvrage ; - les copies de l'extrait des contrats signés (première et dernière pages) ; - le lieu d'exécution du projet ; - la copie du procès-verbal de réception ou le certificat de bonne exécution délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de mainlevée de la caution de bonne fin.
B.2	Une note méthodologique : cette note méthodologique, qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation desdites prestations ; Plan d'étude : le plan de l'étude présente globalement les étapes de la démarche à suivre ; Chronogramme d'exécution de l'étude : le consultant devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.
B.3	PERSONNEL CLE Les Cabinets d'Etudes et/ou les Bureaux d'Etudes Techniques (BET) doivent disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée de la mission. L'équipe sera constituée d'un personnel-clé spécialisé comme suit : Un (01) Architecte chef de mission, Inscrit à l'Ordre des Architectes de son pays d'exercice, et justifiant au moins de quinze (15) années d'expérience et ayant conduit au moins deux (02) études similaires ; Un (01) Architecte Programmiste inscrit à l'Ordre des Architectes de son pays rompu à la conduite des travaux complexes et justifiant d'au moins de quinze (15) années d'expérience et ayant conduit au moins deux (02) études similaires (réhabilitation et construction des infrastructures de santé et relèvement des plateaux techniques des formations sanitaires) ; Un (01) Ingénieur de Génie-Civil spécialisé en géotechnique et calcul de structure, inscrit à l'Ordre des ingénieurs de son pays d'exercice, rompu à la conduite des travaux complexes et justifiant d'au moins de quinze (15) années d'expérience et ayant conduit au moins deux (02) études similaires (réhabilitation et construction des infrastructures de santé et relèvement des plateaux techniques des formations sanitaires) ; Un (01) Ingénieur fluide justifiant d'au moins cinq (05) années de pratique ; Un (01) Ingénieur biomédical justifiant d'au moins cinq (05) années de pratique ; PERSONNEL D'APPUI Un (01) Technicien Supérieur Géomètre Topographe justifiant d'au moins cinq (05) années de pratique ; Un (01) Travailleur Social justifiant d'au moins cinq (05) années de pratique ; Un (01) Sociologue justifiant d'au moins cinq (05) années de pratique ; Un (01) Environnementaliste justifiant d'au moins cinq (05) années de pratique. Elle est aidée par un personnel administratif (Secrétaire) et un personnel d'appui (chauffeurs, manœuvres, etc....). Le Cabinet d'Etudes et/ou Bureau d'Etudes Techniques (BET) devra fournir la liste du personnel-clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées, accompagnée : Des Curricula Vitae de son personnel, datant de moins de trois (03) mois et signés de chaque expert ; De la copie du diplôme certifiée conforme par une autorité compétente De la photocopie du diplôme le plus élevé de chaque expert ; De la définition des affectations de chaque expert.
B.4	Matériel, moyens logistiques et techniques de mise en œuvre

7. Critères d'évaluation

Les Dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

1. Critères éliminatoires

Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;

Fausse déclaration ou document falsifié ;

Note Technique inférieure à quatre vingt (80) points sur cent (100)

2. Critères de Notation des dossiers techniques



L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après

N°	Critères d'évaluation de base	Répartition	Points	
			Nombre	Sous-total
1	Présentation du dossier	Sommaire général	1	5
		Sommaire de chaque partie	0,5	
		Pièce classée dans l'ordre du sommaire	0,5	
		Lisibilité	1	
		Intercalaire de couleur	1	
		Reliure	1	
2	Note sur la compréhension du travail	Une note méthodologique	5	20
		Compréhension de la mission	5	
		Plan d'étude	5	
		Chronogramme d'exécution de l'étude	5	
3	Références antérieures du consultant	Expérience générale dans les BTP (nombre de prestations réalisées : 1 pt/contrat) photocopie 1ère et dernière page du contrat	4	10
		Expérience spécifique du consultant par rapport à la mission (prestations similaires réalisées par le consultant : 1 pt/prestation adéquate) photocopie 1ère et dernière page du contrat	6	
4	Compétences et capacités du personnel-clé présenté par le consultant	Formation adéquate des experts par rapport à la mission	2 x 5	60
		CV des experts signés et datés	2 x 5	
		Expérience dans des projets d'études	? 5 ans = 2 x 5 ? 10 ans = 2 x 5? 15 ans = 2 x 5	
		Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente (2 pts/doc/expert)	2 x 5	
5	Moyens logistiques et techniques du consultant	Véhicule	1	5
		Matériel topographique	1	
		Matériel de laboratoire	1	
		Matériel de bureau (ordinateur, imprimante, photocopieur, logiciels appropriés, etc...)	2	
TOTAL			100	100

~~Seuls les candidats qui ont totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre vingt (80)~~

points sur cent (100), seront retenus.

- La non production de l'une de es informations entraînera la note zéro (0).
- Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du consultant.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré qualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

8. Evaluation et publication des resultats

Seuls les consultants dont les offres comportent toutes les pièces administratives citées et ayant obtenu une note technique de quatre vingt (80) points sur cent (100) au moins seront pré qualifiées pour l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 15 Janvier 2019

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK Pauline Irène

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

COMMUNIQUE N° 009/EPAB/CIPM/2018 DU 26 DECEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/EPAB/D/DAF/SMAP/CPIM/2018 POUR LA CONSTRUCTION DE L'ANNEXE DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE (EPAB) DE DIMAKO (PHASE I) EN DEUX (02) LOTS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIMAKO, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA COMMUNIQUE :
PAR DECISION N° 009 /EPAB/DIR DU 26 DECEMBRE 2018
L'ENTREPRISE CI-APRES A ETE DECLAREE ADJUDICATAIRE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA CONSULTATION SUSCITEE

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
008	MAATA SERVICES BP : 5424 YAOUNDE Tél : 655 518 792/672 593 150	Lot 1 : 137 544 874 Lot 2 : 147 419 891	04 MOIS

LEDIT SOUMISSIONNAIRE EST INVITE A SE PRESENTER DES PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUE, ET AU PLUS TARD DANS LES SEPT (07) JOURS QUI SUIVENT, AU SERVICE DES MARCHES POUR L'ETABLISSEMENT DES LETTRES COMMANDES Y RELATIVES.

BINGUELA le 26 Décembre 2018

Le DIRECTEUR

AMOUGOU ETOGO Roland

COMMUNE DE MINTA

COMMUNIQUE N°01/C/CMTA/SG/2019 DU 14 JANVIER 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTATDE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002 : DAO/MINDDEL/RCE/DHS/CMTA/CDPM/2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) DU 28 NOVEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Minta, communique :
Par DECISION N° 001//DM/RC/DHS/CMTA/SG/19 DU 14 janvier 2019
Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant TTC LU	Montant TTC corrigé	Rang	Observations
Ets Cameroon Global Links	141 955 150	141 990 921	1er	Offre la moins disante
Maximum Sarl	142 0600 080	142 060 080	2ème	Offre la plus disante

Le soumissionnaire **Ets Cameroon Global Links BP : 2056 Yaoundé**, est retenu pour les travaux d'achèvement de la construction de l'auberge municipale de la commune de Minta dans le département de la Haute-Sanaga, région du centre pour un montant de **FCFA cent quarante un millions neuf cent quatre vingt dix mille neuf cent vingt et un (141 990 921) TTC**.

MINTA le 15 Janvier 2019

Le MAIRE

MOUT ABALANG

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

COMMUNIQUE N° 008/EPAB/CIPM/2018 DU 26 DECEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/EPAB/D/DAF/SMAP/CIPM/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ANNEXE DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE (EPAB) DE DIMAKO PHASE 1

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA COMMUNIQUE :
PAR DECISION N° 008 /EPAB/DIR DU 26 DECEMBRE 2018**

L'ENTREPRISE CI-APRES A ETE DECLAREE ADJUDICATAIRE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA CONSULTATION SUSCITEE

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
007	INTELLEC CONSULTING BP : 6136 Yaoundé Tél : 698 127 999 / 674 457 530	19 998 225	05 MOIS

LEDIT SOUMISSIONNAIRE EST INVITE A SE PRESENTER DES PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUE, ET AU PLUS TARD DANS LES SEPT (07) JOURS QUI SUIVENT, AU SERVICE DES MARCHES POUR L'ETABLISSEMENT DES LETTRES COMMANDES Y RELATIVES

BINGUELA le 26 Décembre 2018

Le DIRECTEUR

AMOUGOU ETOGO Roland

COMMUNE DE NGORO

**DECISION MUNICIPALE N° 001/DM/C-SG/NGO PORTANT ANNULATION DU DAO
N°04/DAONO/RC/DMK/C-NGO/SG/CDPM/2018 DU 14 DÉCEMBRE 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE
POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE INTER
R0129(CANADA)-MGBANGA-VERS POUPA(06KM) DANS LA COMMUNE DE NGORO, DÉPARTEMENT DU
MBAM ET KIM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation à la décentralisation ;
Vu la loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu la loi n°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant Régime Financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes,
les Syndicats des Communes et les Etablissements Communaux ainsi que les textes modificatifs subséquents ;
Vu le décret n°95/32 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Ngoro ;
Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés ;
Vu le décret N°2017/094 du 13 mars 2017 portant nomination de Préfets ;
Vu l'arrêté n° 00078/A/MINATD/DCTD du Z^{ef} Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Ngoro.

DECIDE

Article 1er: Est annulé le DAO N°04/DAONO/RC/DMK/C-NGO/SG/CDPM/2018 du 14 décembre 2018 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Communale inter R0129 (CANADA)-MGBANGA-vers POUPA (06KM) dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim.

Article 2 : la présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

NGORO le 2 Janvier 2019

Le MAIRE

KOUTA FAUSTIN

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 0072-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION RESTREINTE N°03/CR/ADC/DG/DM/DG.M DU 01/11/2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports du Cameroun SA communique :

Les bureaux d'Etudes Techniques ci-après ont été préselectionnés à l'issue de l'évaluation des offres techniques, portant sur le contrôle technique et le suivi des travaux relatifs à la réparation des dégradations sur l'aire de trafic de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

Il s'agit :

- **LE COMPETING,**

- **Le Groupement BHYGRAPH GEOTECHNIQUE SA/NEK CAMEROUN**

L'ouverture des offres financières aura lieu le mardi 15 janvier 2019 à 14 heures.

YAOUNDE le 14 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE MINTA

DECISION MUNICIPALE N°001/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002 : DAO/MINDDEL/RCE/DHS/CMTA/CDPM/2018 DU 28/11/2018 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**le Maire de la Commune de Minto ;
Commandeur du Mérite Camerounais**

Vu la Constitution,

Vu la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'orientation et de la décentralisation,

Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes,

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités locales décentralisées,

Vu la loi n°2017/006 du 26 décembre 2017 portant régime financier du Cameroun ;

Vu l'ordonnance N° 59/75/INST/SG du 03 Décembre 1959 instituant la Commune de Minto,

Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code général des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2017 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu l'arrêté N° 0037/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013, constatant l'élection du Maire MOUT ABALANG et de ses adjoints à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013,

Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 précisant les modalités de mutation économique des marchés publics ;

Vu la lettre circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnées pour l'exercice 2018 ;

Vu l'Appel d'Offre National Ouvert n°002/DAO/MINDDEL/RCE/DHS/CMTA/CDPM/2018 du 21/12/2018 pour les travaux d'achèvement de la construction de l'auberge municipale de la commune de Minto dans le département de la Haute-Sanaga, région du centre ;

Vu le budget approuvé de la Commune de Minto pour l'exercice 2018,

Vu les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1 : le soumissionnaire **Ets Cameroon Global Links BP : 2056 Yaoundé** est retenu pour les travaux d'achèvement de la construction de l'auberge municipale de la commune de Minto dans le département de la Haute-Sanaga, région du centre, pour un montant de **cent quarante un millions neuf cent quatre vingt dix mille neuf cent vingt et un (141 990 921) francs CFA TTC , pour un délai de six (06) mois.**

ARTICLE 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MINTA le 14 Janvier 2019

Le MAIRE

MOUT ABALANG

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 20/12/2018 POUR LA REFONTE DES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES SERVEUR, STOCKAGE ET SAUVEGARDE A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le 21/01/2019 à 13 heures, et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 20/12/2018 POUR LA REFONTE DES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES SERVEUR, STOCKAGE ET SAUVEGARDE A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA. « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».
	Lire plutot Les soumissionnaires de l'appel d'offres ci-dessus visé sont informés que la date de remise des offres initialement prévue le 21 janvier 2019, est reportée au 28 janvier 2019 à 13 heures.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 21/01/2019 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.
	Lire plutot L'ouverture aura lieu ce même jour à 14 heures

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Visite de site (Nouveau) Pour une meilleure appréciation des prestations à effectuer, il est prévu une visite des sites concernés selon le calendrier suivant : Yaoundé, le 18 janvier 2019 à partir de 11 heures, lieu de rencontre : Secrétariat du Directeur de l'Aéroport Douala, le 21 janvier 2019 à partir 11 heures, lieu de rencontre : Secrétariat du Directeur de l'Aéroport Le reste sans changement./.

YAOUNDE le 15 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE DES ENTREPRISES N° 03/CR/ADC/DG/DG.M DU 01/11/2018 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REPARATION DES DEGRADATION SUR L'AIRE DE TRAFIC DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Les offres seront dépouillées le 15/11/2018 à 14 heures, dans la salle de réunions de la commission Interne de passation des marchés, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.
	Lire plutot Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique : Les soumissionnaires retenus dans le cadre de l'évaluation des offres techniques de la consultation restreinte suscitée, sont informés que l'ouverture des offres financières initialement prévue le mardi 15 janvier 2019, est reportée au 18 janvier 2019. Il s'agit de : - LE COMPETING ; - LE GROUPEMENT BHYGRAPH GEOTECHNIQUE SA/NEK CAMEROUN. Le reste sans changement.

YAOUNDE le 15 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com